

Impôts: des retraités immigrés obtiennent des excuses des impôts

11/06/2007

Emmenés par l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), ces dizaines d'hommes, majoritairement retraités, sont finalement ressortis deux heures plus tard avec les excuses de l'administration fiscale.

Ces derniers jours, cette dernière avait envoyé un courrier à une trentaine de résidents des foyers Adoma (anciennement Sonacotra) de la ville. Et exigeait leur passeport pour pouvoir enregistrer leur déclaration de revenus. « Ce genre de courrier n'est arrivé qu'à Gennevilliers. Qu'est-ce qui justifie cette volonté de vouloir contrôler les passeports ici ? Vous n'êtes pas les douanes, a protesté tout haut Ali el-Baz, coordonnateur national d'ATMF. Pourquoi ces personnes sont-elles visées ? En raison de leur âge, de leur situation de retraité, de leur origine ? Est-ce que cette procédure a cours avec d'autres catégories de la population ? »

« La chasse aux vieux Maghrébins »

Abdallah a son idée : « C'est un peu la chasse aux vieux Maghrébins. Soit ils retournent chez eux définitivement, soit on les assigne en résidence en France... » Car la vérification du passeport permet de comptabiliser le temps de présence de ces retraités en France, entre deux allers-retours au bled. S'ils séjournent moins de six mois dans l'Hexagone, ils ne peuvent pas y établir de déclaration fiscale. Et les conséquences sont lourdes (lire l'encadré). Estimant la démarche des impôts « discriminatoire », les responsables de l'association ont saisi la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), en adressant une copie de leur courrier aux impôts et à la mairie. Leur démarche a manifestement fait mouche. Longuement reçue hier après-midi, une petite délégation a obtenu l'assurance que les destinataires des courriers incriminés seraient tous reçus. Et qu'il ne serait plus question de passeport pour pouvoir effectuer sa déclaration de revenus. « Le directeur départemental s'est déplacé, il a reconnu que c'était une erreur, atteste le maire de Gennevilliers (PCF), Jacques Bourgoïn, qui a assisté à l'entretien. Ils mènent actuellement une enquête administrative pour recenser les personnes qui ont reçu le courrier. »

Source: Le Parisien

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=1922>